

> Offre d'Apprentissage

- Apprenti (e) Référent Clauses sociales et emploi/insertion –

INFORMATIONS CLÉS

Référence : 0908-2

Réponse avant le :
03/06/2022

Direction :

Direction de l'Habitat, Insertion et
Solidarité professionnelle

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage
Durée 1 an

Niveau d'études :

Étudiant(e) en Master Sciences
politiques, Urbanisme

Lieu de Travail :

Centre administratif 17 avenue du
Bourg 38080 L'Isle d'Abeau

Horaires :

Temps complet de préférence
Base hebdomadaire de 35h

Spécificités du poste :

Permis B exigé, déplacements liés
aux activités

Où adresser votre candidature :

Rappeler la référence 0908-2

Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail :

recrutement@capi38.fr

Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes. C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant. Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la CAPI, la **Direction habitat, insertion et solidarité territoriales** assure les missions suivantes :

- Contribuer à la cohésion sociale à l'échelle des quartiers et des pôles urbains avec l'aménagement, le développement économique et le DD en transformant l'héritage de la ville nouvelle
- Lutter contre les différentes formes de précarité et fragilité, sociale, économique, énergétique, mentale, ...
- Développer la mixité du logement et de l'hébergement et fluidifier les parcours résidentiels, professionnels, sociaux, culturels au sein de chaque commune ou d'une commune à l'autre

Le pôle Solidarité Territoriale, auquel est rattaché le/la chargé(e) de mission, est en charge du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique de la ville.

Rattaché(e) au Responsable de pôle solidarité territoriale, et avec son accompagnement, **vous assurerez une double mission : favoriser la mise en œuvre de clauses sociales, tant au niveau de la commande publique que privée, sur l'ensemble du territoire de la CAPI et concrétiser la priorité donnée au développement économique et à l'emploi dans le cadre de la politique de la ville dont les missions sont liées au contrat de ville qui prendra fin le 31/12/2023.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

1. Mettre en œuvre les clauses sociales dans la commande publique et privée

- Sensibiliser l'acheteur public aux clauses sociales et en développer l'usage dans tous types de marchés publics, notamment par des actions de prospection
- Animer la cellule emploi : suivre des candidats, identifier les besoins en recrutement, informer sur les nouveaux chantiers, travailler sur les parcours d'insertion
- Favoriser les interactions avec le dispositif PLIE

En amont de la publication du marché, accompagner l'acheteur public (CAPI, communes, bailleurs) pour :

- Suivre la planification des marchés et repérer les marchés susceptibles d'intégrer des clauses sociales,
- Aider à déterminer la hauteur des engagements demandés aux entreprises en matière d'insertion (volume d'heures, forme et nature de l'insertion...) et aider au calcul des heures d'insertion demandées aux prestataires et fournisseurs
- Aider à la rédaction des marchés sur le volet insertion et au choix des outils du code des marchés
- Être l'interlocuteur des entreprises pour aider au montage et à la mise en œuvre des clauses (choix entre divers outils et dispositifs : recrutement direct, appel à SIAE ou ACTIVITÉS ETTI)

En aval de l'attribution du marché :

- Mettre en place des procédures d'information aux entreprises, les assister pour la concrétisation de leurs engagements
- Aider au recrutement ou choix des candidats
- S'assurer de la bonne exécution de la clause par l'entreprise, la SIAE mobilisée, le salarié en insertion selon les modalités du marché
- Faire le suivi et l'évaluation de la clause pour le maître d'ouvrage et le salarié en insertion
- Organiser le comité de pilotage des clauses sociales dans les projets ANRU
- Assurer la communication sur les clauses sociales et la valorisation des résultats

Accompagner des maîtrises d'ouvrage privée ou acheteur privé à insérer des clauses sociales dans leurs procédures d'achat sur le territoire de la CAPI :

- Repérer les projets privés soutenus ou non par les collectivités publiques sur le territoire qui peuvent servir de support à l'insertion professionnelle
- Accompagner les porteurs de projets privés dans l'élaboration des clauses sociales et dans leur mise en œuvre comme pour un acheteur public

2. Apporter une ingénierie sur le pilier emploi/insertion du contrat de ville

Contribuer à la programmation annuelle du contrat de ville :

- Réceptionner et saisir des projets concernant le pilier emploi/insertion
- Analyser qualitativement et quantitativement des projets et faire des préconisations techniques sur le choix des projets dans le cadre des appels à projets annuels

Accompagner les porteurs de projets sur la mise en œuvre d'actions au niveau de chacune des communes et en fonction des besoins :

- Suivre l'avancée des actions sur le terrain : recenser les difficultés, les bonnes pratiques....
- Participer aux instances partenariales mises en place au niveau local pour la mise en œuvre et au suivi des actions

Favoriser les projets intercommunaux

- Faire émerger des projets intercommunaux à partir des actions repérées et du maillage au niveau local,
- Donner de la lisibilité et de la cohérence entre les actions portant sur une même thématique

Développer, animer et coordonner les acteurs

- Organiser et animer des groupes de travail thématiques entre les acteurs et les communes concernées par le contrat de ville
- Favoriser la cohérence des actions du pilier emploi/insertion
- Participer aux instances de gouvernance de la programmation
- Créer des outils méthodologiques de référence (guide de bonnes pratiques, outils de suivi et de pilotage de projets...)

3. Aider à structurer le réseau des structures de l'insertion par l'activité économique

- Aider les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) à structurer leur offre de services et prestations pour mieux répondre aux exigences de la commande publique
- Animer des rencontres régulières avec les SIAE

- Participer au réseau avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion (pôle emploi, la mission locale, les services insertion du Département, les SIAE, etc) et aider à sa structuration territoriale.

4. Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation

En lien avec le (la) chargé (e) observatoire de l'équipe cohésion sociale :

- Travailler sur les indicateurs à observer
- Consolider les bilans des actions et les analyser
- Evaluer les actions financées
- Piloter ou réaliser des analyses, des études
- Produire des tableaux de suivi et d'évaluation des résultats produits et des impacts
- Créer des outils méthodologiques de référence (guide de bonnes pratiques, outils de suivi et de pilotage de projets...)

5. Assurer une veille sur les dispositifs de l'emploi et de l'insertion et participer aux réseaux professionnels

- Participer au réseau Alliance villes emploi, CDRSU, etc...
- Assurer une veille réglementaire, technique sur les dispositifs
- Gérer les adhésions et conventions de partenariats avec les acteurs et réseau.

Domaines de compétences étudiés dans le cursus et abordés en situation de travail :

- Connaissances en matière de marchés publics et en particulier des clauses sociales
- Connaissances des dispositifs Politique de la ville, du monde de l'entreprise, de l'emploi et de l'insertion
- Maîtrise des outils bureautiques et d'internet
- Capacité à travailler en équipe
- Connaître la conduite et le pilotage de projets
- Connaître les techniques d'animation de réunions
- Connaître les techniques rédactionnelles et de synthèse

Aptitudes :

- Capacité à convaincre, à fédérer
- Rigueur, autonomie, qualités relationnelles
- Reporting auprès du responsable hiérarchique

Votre rémunération :

- Déterminée en pourcentage du SMIC (base 151,67 h) et fixé par décret variant en fonction de l'âge du bénéficiaire et de votre progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage
- **Autres avantages :** Chèques déjeuners de 9,20€/7h effectives + remboursement abonnement transport en commun à hauteur de 50%

Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr/la-capi/rh

